

Activités des exploitations forestières et des scieries en 2022

Baisse de la récolte après une année record

Après une année record en 2021 dans la région, la récolte de bois en 2022 baisse mais reste une des années les plus élevées, avec plus de 5,5 millions de m³ exploités. La Bourgogne-Franche-Comté se classe ainsi au 4^{ème} rang des régions métropolitaines. Les conifères représentent la plus grande part de la collecte régionale. Toutefois, la part de la région dans la collecte nationale est plus élevée en feuillus qu'en conifères. La crise des scolytes touche maintenant l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté. Les coupes sanitaires record en 2021 diminuent légèrement mais se déplacent vers des zones d'altitudes plus élevées. Suivant la même dynamique que la récolte, les sciages reculent également avec une baisse de 12 % essentiellement due aux conifères.

La Bourgogne-Franche-Comté recense 456 entreprises des secteurs exploitation forestière et scieries. La région comprend ainsi près de 15 % des entreprises françaises de ce secteur. Parmi elles, seule une centaine est présente aussi bien sur la partie récolte que sur les sciages. Environ 300 sont exclusivement orientées vers la récolte et une soixantaine ne font que des sciages. Plus de 40 % des entreprises des secteurs exploitation forestière et scieries se situent dans les départements du Doubs et du Jura.

Légère baisse de la récolte

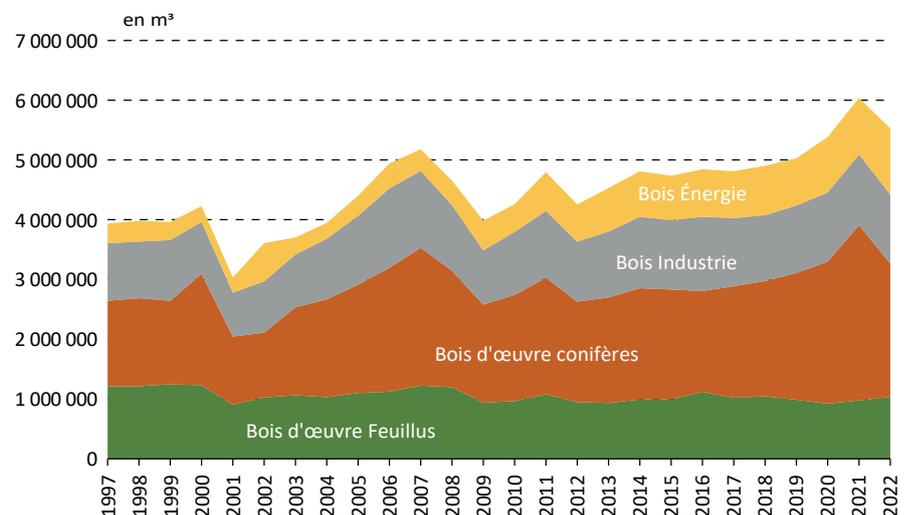
La récolte régionale est en baisse par rapport à l'année 2021 mais reste légèrement supérieure à celle de 2020. C'est la quatrième année consécutive que la récolte dépasse les 5 millions de m³.

Figure 1 - Les entreprises de BFC représentent 15 % des effectifs du secteur

	2022	part au niveau national
Exploitations forestières	292	16 %
Scieries	61	10 %
Scieries et Exploitations forestières	103	18 %

Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries 2022

Figure 2 - Évolution de la récolte



Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries 2022

Elle est portée par les bois d'œuvre qui composent 59 % de la récolte. Malgré la baisse de récolte des conifères, ces essences représentent la plus grande partie de la récolte de bois d'œuvre (40 %). La part des feuillus remonte de 16 % à 19 %. Cette dynamique s'explique en partie par la réduction des abatages de bois scolytés issus des conifères.

En 2022, la part du bois énergie dans la récolte est de 20 %. Il supplante le bois de trituration de peu pour le second poste de livraison avec plus de 1 100 milliers de m³. Cette augmentation est due comme pour les années précédentes aux hausses visibles en Haute-Saône (+ 47 %, 85 000 m³) et dans le Doubs (+ 19 %), avec en plus cette année une forte progression de 114 000 m³ abattus en Côte-d'Or (+ 27 %). Le bois industriel baisse légèrement sur l'ensemble de la région hormis dans les départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire. Cette baisse concerne aussi bien les bois de trituration que les autres bois d'industrie, notamment sur les conifères.

4^{ème} région pour la récolte

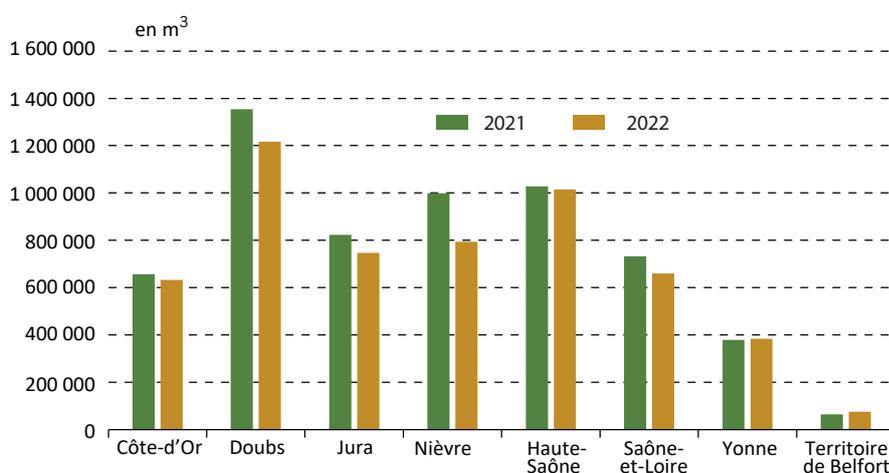
Suite à sa baisse de récolte, la Bourgogne Franche-Comté passe au quatrième rang derrière la Nouvelle-Aquitaine (dont la récolte dépasse cette année la barre des 10 000 milliers de m³), Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes. En ce qui concerne les grumes de feuillus, elle passe cette année le cap des 1 000 milliers de m³ et talonne la région Grand-Est et ses 1 035 milliers de m³. Les conifères sont majoritaires dans la récolte régionale mais ne représentent que 15 % de la récolte nationale. L'ensemble des départements

Figure 3 - Répartition de la récolte

Catégorie	Part en 2021	Volume 2022 en m ³	Part en 2022
Total Bois d'Œuvre	65 %	3 269 014	59 %
dont feuillus	16 %	1 034 613	19 %
dont conifères	49 %	2 234 401	40 %
Bois de trituration	18 %	1 073 978	19 %
Autre bois d'industrie	2 %	77 879	1 %
Bois énergie	16 %	1 105 870	20 %
Récolte Bois	100 %	5 526 741	100 %

Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries 2022

Figure 4 - Évolutions départementales des récoltes 2021/2022



Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries 2022

de la région est concerné par la baisse de récolte, à l'exception de l'Yonne, qui enregistre une hausse très sensible (+ 1,3 %), et du Territoire de Belfort. Les autres baisses s'étalent de -1,3 % (Haute-Saône) à -21 % (Nièvre).

Des « échanges » de bois entre régions

La collecte de bois du sol régional n'est pas forcément effectuée par des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté. Certaines entreprises d'autres régions viennent collecter du bois sur le sol régional : plus de 1 100 000 m³ en 2022, soit 20 % du bois récolté en région. Les partenaires privilégiés sont les entreprises voisines de Grand-Est et d'Auvergne-Rhône-Alpes mais aussi d'Île-de-France et

de Nouvelle-Aquitaine. L'inverse est vrai également. En 2022, les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté ont collecté près de 500 000 m³ de bois sur d'autres territoires français, majoritairement dans les régions voisines.

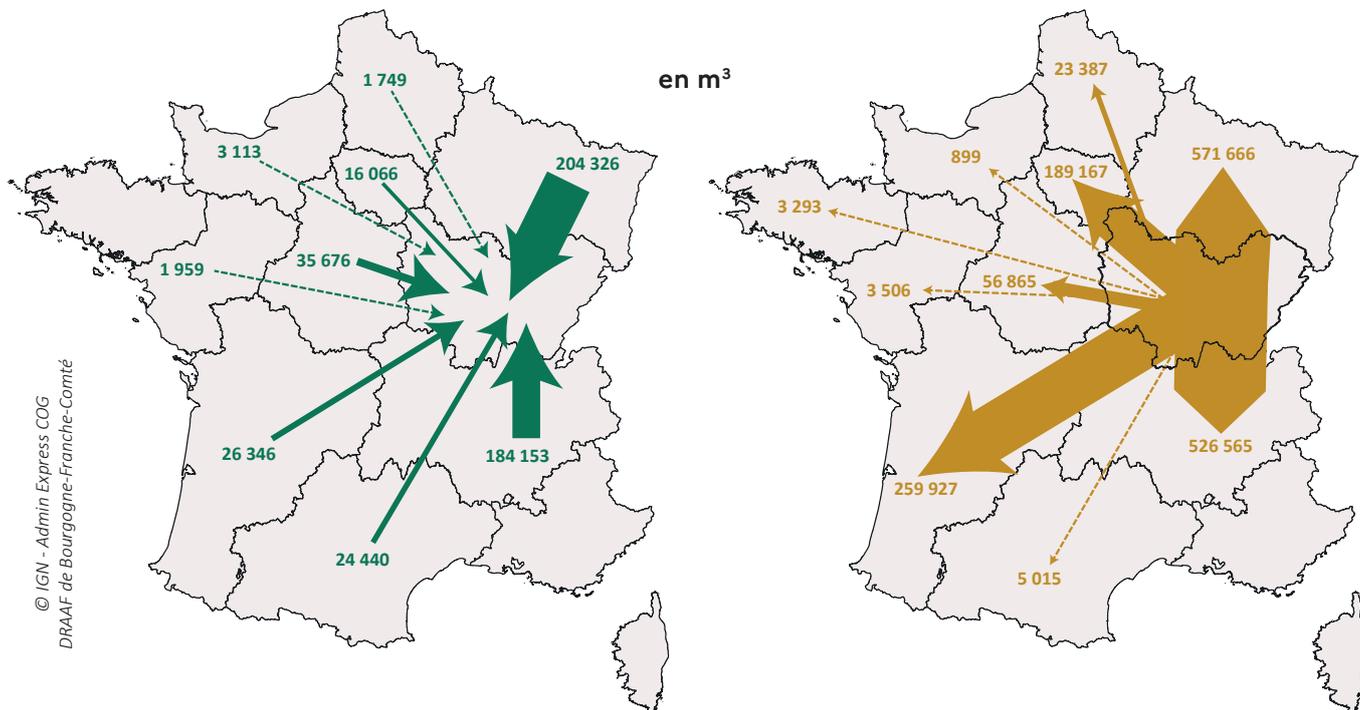
Poursuite de la crise des scolytes

La crise des scolytes a atteint désormais l'ensemble de la région avec un pic de dégâts en 2021. C'est la conséquence de trois années de sécheresse qui ont favorisé les attaques de scolytes. Les coupes de bois sanitaires baissent en 2022 par rapport à l'année record de 2021. Elles atteignaient alors 7 % des coupes totales alors que la récolte augmentait elle aussi. Cette part décroît en 2022 mais reste à

Figure 5 - Un cinquième de la récolte régionale est réalisée par des entreprises hors BFC

Récolte de bois hors de la Bourgogne-Franche-Comté par des entreprises dont le siège se situe en Bourgogne-Franche-Comté

Récolte de bois en Bourgogne-Franche-Comté par des entreprises dont le siège se situe hors de la Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries 2022

hauteur de 4,5 % du volume avec des niveaux toujours au-dessus d'un million de m³. Cette baisse s'explique du fait d'une année 2021 sans épisode de sécheresse et avec une humidité plus importante. Les scolytes s'épanouissent sous un climat sec. La pluviométrie de 2021 a donc créé de meilleures défenses pour les épicéas en 2022 qui, plus vigoureux, ont réussi à se défendre contre les attaques. De plus en 2021, ce sont particulièrement les sapins et épicéas de plaine qui ont été abattus, que ce soit dans la Nièvre ou en Haute-Saône. À compter de 2022 la crise des scolytes se décale vers le massif jurassien et les attaques s'opèrent plus en altitude.

Forte baisse des sciages de conifères

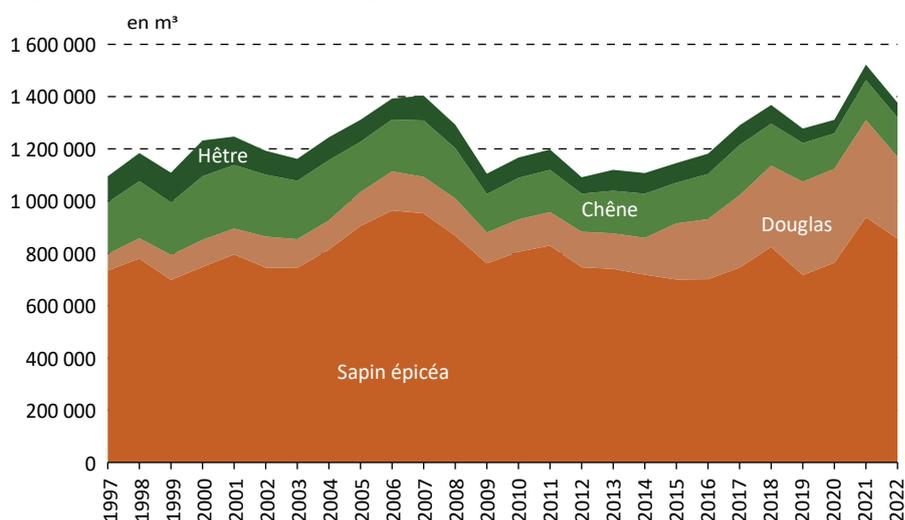
Les sciages suivent la tendance de la récolte. La baisse s'observe notamment sur les sciages de

conifères que ce soit les épicéas-sapins ou les douglas. Avec respectivement - 12 % et - 17 %, ils donnent la tendance du fait de leur poids dans le volume de bois scié total (83 %). Les sciages de feuillus s'en sortent mieux avec des baisses de 2 à 4 %. Au total, une baisse de 197 000 m³ est enregistrée sur l'ensemble

de la région, dont 173 000 m³ de conifères.

Ce recul des sciages est lié à celui de la récolte et à la baisse des coupes de bois sanitaire, mais également à une baisse des commandes aux scieries courant 2022, après une année 2021 exceptionnelle. Il s'explique aussi en partie par le fait qu'en 2021,

Figure 6 - Évolution des sciages



Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries 2022

les scieries avaient un déficit de stock et qu'elles ont massivement intégré les bois scolytés afin de les reconstituer. Les bois scolytés peuvent être utilisés en tant que bois d'œuvre mais avec une durée de stockage plus faible. La baisse permet à la profession de mieux intégrer ces coupes et de ne pas être en surproduction.

Au niveau national, la Bourgogne-Franche-Comté occupe la troisième place en terme de volume en 2022 derrière Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine.

Comme en 2021, la Bourgogne-Franche-Comté se distingue par la plus grande production de sciages

de chênes avec 164 677 m³, soit 27 % de la production nationale.

Elle occupe également la première position en ce qui concerne la découpe des merrains et bois sous rail avec 64 340 m³ pour 40 % de la production nationale.

Figure 7 - Répartition des sciages par essence

Essences	Part en 2021	Volume en 2022	Part en 2022	Part de la Bourgogne-Franche-Comté en France
Chêne	10 %	164 677	11 %	25 %
Hêtre	4 %	60 295	4 %	18 %
Peuplier	1 %	21 101	1 %	10 %
Châtaignier, feuillus précieux et autres feuillus	2 %	19 251	1 %	35 %
Total feuillus tempérés	17 %	265 324	17 %	21 %
Sapin-épicéa	59 %	856 976	61 %	23 %
Douglas	24 %	312 070	22 %	31 %
Total conifères	83 %	1 185 994	83 %	18 %
Total essences tempérées	100 %	1 416 781	100 %	19 %
Merrains	-	15 823	-	17 %
Bois sous rail	-	48 515	-	54 %

Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries 2022

Pour en savoir plus

[Récolte de bois et production de sciage en 2022, Agreste Chiffres et données, N°18, décembre 2023](#)

[Atlas de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté, Agreste BFC, Les Dossiers, N°4, juin 2023](#)

[Mémento de la Filière Forêt-Bois en Bourgogne Franche-Comté, Agreste BFC, Les Dossiers N°5, juin 2023](#)



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 39 59 42 12

Directeur : Marie-Jeanne Fotré-Muller
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédacteur : Pierre Froissart
Composition : Yves Lebeau
Dépot légal : À parution
ISSN : 2681-9031
© Agreste 2024